

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE MAI 2019 – N° 60



LE MOT DU MAIRE

Si le projet d'aménagement du centre du village peut faire surgir quelques inquiétudes quant à son financement et à l'évolution des diverses taxes locales, l'analyse de l'exercice écoulé fait ressortir pour 2018 un excédent de fonctionnement de 1,5 M€ malgré la recette en légère baisse de la DGF (dotation générale de fonctionnement) et la petite hausse de prélèvement du FPIC (fond de péréquation intercommunal).

Cet exercice comptable 2018, certifié par la perception et présenté en préfecture à la DGFIP (Direction générale des finances publiques) nous fait aborder le financement du centre bourg avec une certaine sérénité compte tenu de l'échelonnement des travaux sur 3 ans, de la vente du tènement de la nouvelle place, de la vente des terrains de La Mouille et de l'extension future de la zone artisanale des Mésers. Cependant la vigilance reste de rigueur et la chasse aux subventions d'actualité.

En conséquence, par décision du conseil municipal en date du 11 avril 2019, le taux des diverses taxes locales, resté stable depuis 2014, sera inchangé à savoir, taxe d'habitation : 20,24 %, sur le foncier bâti : 13,38 % et sur le foncier non bâti : 67,59 %. Seules les bases, qui ne sont pas du ressort de la municipalité, pourraient varier.

Avec la nature qui s'éveille au printemps, un peu d'optimisme fait chaud au cœur.

AGENDA

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La cérémonie du **VENDREDI 08 MAI**, aura lieu à 18 heures, devant le monument aux morts.

L'harmonie et le Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint-Jean-de-Sixt seront présents.

Les associations et la population locales sont invitées à participer à cette manifestation. Un vin d'honneur sera offert à tous à l'issue de cette cérémonie à l'office de tourisme.

A.P.E SAINT JEAN DE SIXT

Cette année, pour cause de réfection du village de Saint-Jean-de-Sixt, la manifestation « *Vide ton grenier, remplis ton jardin* » qui combinait un vide grenier et une journée dédiée au jardinage, n'aura pas lieu.

En revanche, la vente de fleurs et de plants de légumes organisée en collaboration avec l'entreprise BOGAIN horticulteur de Saint-Pierre en Faucigny est maintenue.

Vous pouvez vous procurer les bons de commande auprès de l'office de tourisme ou dans le hall de l'école primaire.

Nous vous rappelons que vos bons de commande accompagnés de votre règlement sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE située à l'entrée de l'école, avant le 29 avril 2019.

Vous pourrez récupérer vos fleurs et plants de légumes le **SAMEDI 11 MAI**, de 13 h 30 à 16 h à l'école.

Pour tous renseignements : Elise VILLARD 06 20 99 33 20.

DON DU SANG

Ce mois-ci, la collecte de sang aura lieu le **MERCREDI 15 MAI 2019**, de 16 h à 19 h, au restaurant scolaire de GRAND BORNAND.

OFFICE DE TOURISME – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale aura lieu le **JEUDI 16 MAI 2019** à 20 h 30, à la salle des Aravis.

A l'ordre du jour : rapport moral, bilan d'activité, bilan financier et approbation des comptes, approbation des cotisations à venir, l'avenir de l'office de tourisme (rapprochement avec l'office intercommunal), questions diverses, élection du tiers sortant. Une animation sera prévue durant l'assemblée.

PARLONS-EN ...

SAINT JEAN...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le parlement européen est la seule institution de l'Union Européenne élue au suffrage universelle direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les 5 ans, au même moment dans tous les Etats membres de l'Union Européenne. En 2019, elles auront lieu le DIMANCHE 26 MAI.

Le nouveau parlement européen sera composé de 705 membres. Le nombre de siège est réparti entre états membres, en fonction de leur population. La France en comptera 79. En France, les membres du parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Une fois élus, les représentants des citoyens de l'Union Européenne agiront alors dans des domaines tels que l'emploi et les droits sociaux, le climat, l'environnement, la gestion des frontières, la santé, l'alimentation, et la sécurité.

Le jour des élections :

- se rendre au bureau de vote situé dans les locaux de l'école primaire, ouvert sans interruption de 8 h à 18h ;
- se munir **OBLIGATOIREMENT** d'une pièce d'identité en cours de validité.

VIE ASSOCIATIVE

OFFICE DE TOURISME

Lancement des adhésions 2019 : si vous souhaitez adhérer à l'office de tourisme, vous pouvez retirer votre bulletin d'adhésion à l'accueil de l'office. Cette adhésion vous donne l'opportunité de paraître sur la brochure de l'hiver 2019/2020 et l'été 2020, ainsi que sur le site internet : www.saintjeandesixt.com

Cette cotisation s'adresse aux commerçants, artisans, prestataires d'activités et de loisirs, meublés de tourisme et hébergeurs professionnels et associations (pour les meublés de tourisme un classement officiel est demandé : type Gîte de France ou classement en meublé de tourisme).

Si vous êtes professionnel de santé et que vous n'apparaissez pas dans la brochure de l'office de tourisme, merci de vous faire connaître auprès de nos agents d'accueil.

ARAVIS NATATION

Le club Aravis natation démarre sa saison estivale avec l'ouverture de la piscine de Grand-Bornand le 25 mai 2019. Le club accueille les adultes et les enfants nés en 2011 et avant.

Pour tous renseignements joindre : Aude CROS au 06 16 90 15 35 ou aravis.natation74@gmail.com

VIE COMMUNALE

CHANTIER DU NOUVEAU CENTRE

Les travaux de démolition de la salle polyvalente et de la salle paroissiale ont démarré. Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit à toute personne de se rendre sur le chantier et plus particulièrement sur l'ancienne cour de l'école maternelle.

COMMISSION VOIRIE

Le pont des Lombardes : les travaux de réfection auront lieu dans un premier temps du lundi 20 mai au vendredi 12 juillet. La route sera coupée à la circulation de 8 h à 18 h. Seuls les piétons pourront traverser DURANT LA PAUSE DE MIDI (12 h à 13 h). Les travaux se poursuivront durant l'été mais la circulation automobile sera rétablie (pose de feux en alternat).

Du 02 septembre au 31 octobre 2019, les travaux reprendront dans les mêmes conditions qu'au printemps.

Route du Danay : dans le cadre de l'élargissement de la route du Danay, le déboisement en bordure de route se fera, du lundi 3 juin au vendredi 14 juin 2019. La route depuis le virage « chez Augusta » jusqu'à l'intersection « Corengy – Mont-Durand » sera fermée à tous véhicules, cycles et piétons du 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Pendant ces travaux, les piétons seront invités à utiliser l'ancien chemin de La Ruaz, le long du ruisseau débouchant sur le parking du Belvédère ainsi que le chemin du Coutaz.

Nous sommes conscients des désagréments engendrés par ces travaux et nous remercions par avance votre compréhension.